

Fiche Activité – Projet INTEGRE

Auteur : Françoise HENRY : henrybn@mail.pf pour le futur SPG de la presqu'île.

Site pilote concerné :

Opunohu, √Taiarapu Est-Ouest, Raiatea-Tahaa

Titre de l'activité : Mettre en place les outils pour développer l'agriculture biologique et contribuer à la bonne gestion des résidus issus de l'agriculture en général, réduire l'impact de l'activité agricole sur les aires marines à la presqu'île de Tahiti (1^{er} pôle agricole de Polynésie) par :

- 1) la création d'un groupe local affilié au SPG Polynésien BIOFETIA ;
- 2) la mise en place d'une plate-forme de compostage qui servira de site de fabrication d'intrants avec les matières d'origine locale disponibles, avec le recyclage des déchets verts, des déchets issus de l'élevage et de la pêche, de l'aquaculture etc... avec une véritable gestion participative ou coopérative incluant les agriculteurs, les consommateurs, la commune, des établissements scolaires pilotes, les aquaculteurs et les pêcheurs ;
- 3) La mise en place d'itinéraires techniques professionnels de fabrication de composts (recettes) en collaboration avec la ferme pilote pour permettre aux agriculteurs de se lancer dans l'agriculture biologique. Assistance d'une personne ressource et mise en relation avec les organismes de recherche.

Descriptif de l'activité :

Développer l'agriculture biologique à la presqu'île de Tahiti ;

Créer un groupe local du SPG polynésien BIOFETIA sur la presqu'île ;

Mise en place d'une plate-forme de compostage sur laquelle pourraient être récupéré les déchets d'élevage, les déchets issus des activités marines, ainsi que les déchets végétaux ;

Réduire les intrants chimiques importés ;

Sensibiliser à la fabrication et l'utilisation du compost amélioré ;

Avoir une zone de collecte des divers déchets organiques ;

Evaluation physico-chimique des différents types de déchets et des composts améliorés grâce à des apports ciblés.

Réduire les coûts de production et améliorer la compétitivité des produits locaux et leur qualité. Indépendance des producteurs par rapport aux opérateurs privés.

Résultat INTEGRE auquel contribue l'activité :

R2 : Les PTOM sont insérés dans les réseaux régionaux d'échanges et de concertation dans le domaine du développement durable

R3 : Des échanges entre sites miroirs de la région sont effectués

R4 : les outils et les réseaux de communication du projet (intra PTOM et inter PTOM) sont opérationnels

R5a : les principes de la gestion intégrée des zones côtières sont assimilés par la société civile

CONTACT
Secrétariat général de la Communauté du Pacifique (CPS)

Siège
BP DS,
98848 Nouméa Cedex,
Nouvelle-Calédonie
Téléphone : +687 26 20 00
Télécopieur : +687 26 38 18

Antenne régionale de Suva
Private Mail Bag,
Suva,
Iles Fidji
Téléphone : +679 337 0733
Télécopieur : +679 337 0021

Antenne régionale de Pohnpei
PO Box Q,
Holonua, Pohnpei, 96941 FM,
Etats Fédérés de Micronésie
Téléphone : +691 3207 523
Télécopieur : +691 3202 725

Bureau national de coordination
aux Iles Salomon
PO Box 1468
Honiora, Iles Salomon
Téléphone : +677 25543,
+677 25574
Télécopieur : +677 25547

1

- R5b : les principes de la gestion intégrée des zones côtières sont assimilés par les institutions des PTOM du Pacifique
- R6 : la visibilité du projet INTEGRE est assurée
- R7 : Les résultats des projets de GIZC sur les sites pilotes sont capitalisés et valorisés (croise R3 du S1)
- R8 : des instances participatives de gouvernance sont opérationnelles au niveau des sites pilotes
- R9 : la collaboration entre les services (d'une même administration ou entre administrations de différents sites) est améliorée
- R10 : les capacités des gestionnaires sont renforcées
- R11 : le processus de planification intégrée est opérationnel
- R12 : les principes de la GIZC sont pris en compte dans les politiques publiques
- R13 : Les principales menaces sont identifiées et des actions concrètes de gestion sont engagées pour y faire face, de manière intégrée
- R14 : l'environnement est valorisé au travers d'aménagements ou du développement d'activités économiques durables ;
- R15 : des alternatives économiques durables sont développées par les populations locales en réponse à des pratiques destructrices potentielles ou avérées
- R16 : Les populations sont sensibilisées et sont impliquées dans la gestion durable de l'environnement

Enjeu du site pilote auquel répond l'activité :

Développer la filière agriculture biologique en général et sur la presqu'île de Tahiti, 1^{er} pôle agricole de Polynésie, en particulier.

Limiter les pollutions liées aux activités agricoles et marines en recyclant les déchets verts et les déchets issus des activités d'élevage mais aussi en limitant l'utilisation d'intrants chimiques.

Sensibiliser les professionnels agricoles (en proposant des itinéraires techniques), les consommateurs, les citoyens (en proposant des démarches volontaires de récupération des déchets verts et organiques), les établissements scolaires et collectivités pilotes ou non.

Améliorer durablement la fertilité des sols avec des engrais organiques, diminuer l'érosion et le lessivage des sols par les amendements organiques

Diminuer la dépendance des agriculteurs aux intrants importés : mettre en place la maîtrise de la fertilisation des exploitations par les producteurs..

Partenaires :

Futurs membres du groupe local du SPG (producteurs + consommateurs de la presqu'île)

Membre de la CAB (SPG BIOFETIA + Représentants des agriculteurs bio)

Service du développement rural

Chambre d'agriculture et de la pêche lagonaire

Elevages et aquaculteurs polynésiens

Collectivités (déchets issus des cuisines)

Association qui récupère les déchets de la mer (Algues, Acanthaster...)

Laboratoires d'analyse physico-chimique locaux (ILM, CAIRAP) ou prestataires locaux (FAAPU AGRO)

BIOCALEDONIA (NC)

CCIMA (WALLIS ET FUTUNA)

Coût de l'activité et financements envisagés :

- ACTION 1 : Création d'une zone de compostage collective pour les agriculteurs BIO de la presqu'île.
- ACTION 2 : Effectuer sur la zone de compostage, des essais de fertilisation de différents mélanges de composts avec comparaison par analyses physico-chimique => élaboration des fiches techniques/recettes.
- ACTION 3 : Accompagnement par un prestataire (ex : association Biocalédonia) pour coordonner la création d'un groupe local au SPG BIOFETIA sur la presqu'île.

Coût total et détail de la base du calcul financier :

	Action 1	Action 2	Action 3
<i>1. Personnel</i>			960 000 FCP
<i>2. Déplacement</i>			
<i>3. Equipement</i>	8 745 000 FCP		
<i>4. Consommables</i>			
<i>5. Sous-traitance et prestations externes</i>		500 000 FCP	
<i>5. Autres coûts directs</i>			
TOTAL	8 745 000 XPF	500 000 XPF	960 000 XPF

- **Détails de l'action 1 :** Création d'une zone de compostage collective pour les agriculteurs BIO de la presqu'île.
 - Construction clôture + signalétique : 500 000 FCP
 - Broyeur de déchets complet : 6 440 000 FCP
 - Abri du compost (toiture + bâche...): 500 000 FCP
 - Une zone de rangement / abri de jardin: 500 000 FCP
 - Une zone de stockage des matières *: Dalle en béton pour certains déchets + Bacs en bois pour stockage des différents intrants (fientes de poules, lisier solide porcin, déchets de poissons, boues de crevetticulture, algues invasives, acanthaster, résidus agricoles, déchets verts...) : 600 000 FCP

**Les intrants issus de cette zone seront dans un premier temps aux agriculteurs bio de la presqu'île*

Planning : Sur 3 ans maximum (août 2014 - mars 2017)

	2014 T3	2015 T1	2015 T2	2015 T3	2015 T4	2016T1	2016T2	2016T3	2016T4	2017T1
	<i>ANNEE 1</i>				<i>ANNEE 2</i>				<i>ANNEE 3</i>	
<i>Action 1</i>	8 745 000 XPF									
<i>Action 2</i>					250 000 XPF				250 000 XPF	
<i>Action 3</i>	500 000 XPF				250 000 XPF				210 000 XPF	

Acceptabilité et intégration locale : La plate forme de compostage sera à destination des agriculteurs de la presqu'île, en particulier pour les membres du groupe local du SPG BIOFETIA. Les fiches recettes permettront de vulgariser les différents composts améliorés obtenus, adaptés aux ressources disponibles localement.

Pérennité (si applicable) : Le groupe local devra être autonome pour assurer la bonne gestion de la plate-forme. Il devra pouvoir répondre à des demandes de formations des écoles, communes, agriculteurs, sur la thématique compostage. Il devra également permettre de fournir prioritairement en compost les producteurs bio de la presqu'île.

Pour mémoire, rappel des critères sur lesquels cette activité sera évaluée :

1. Participer aux objectifs et à l'atteinte de résultats d'INTEGRE ;
2. Répondre aux enjeux identifiés pour le site pilote ;
3. Présenter une forte acceptabilité locale / être intégrée dans le contexte culturel
4. Etre au bénéfice des populations locales
5. Etre durable dans son utilisation de l'environnement
6. Présenter un potentiel de pérennisation
7. Présenter un bon rapport coût / efficacité
8. Avoir un caractère intersectoriel – NB : Clause particulière : une activité privée ne pourra être appuyée par le projet que si elle remplit TOUTES les autres conditions, et l'appui ne pourra pas être constitué d'une subvention directe
9. Etre répliquable, démonstratif et/ou Innovant
10. Etre co-financée (des financements indépendants d'INTEGRE sont prévus)